

Image not found or type unknown



Ancien garage constructible ?

Par **lafitte martial**, le **25/01/2018** à **12:01**

Bonjour et merci d'avance pour votre réponse,
je possède un terrain sur lequel est bâti un hangar en tôle depuis plus de 20 ans, d'une surface de 40 m2 environ. Ce garage figure sur les plans du cadastre sans précisions.
Ma question : comment dois-je procéder pour faire construire une maison à la place de demander un agrandissement ?